

# Annexe V

## DECISION DE CLASSEMENT

dans la catégorie des meublés de tourisme



**Le classement du meublé ci-dessous est  
pour un classement  
pour une capacité en nombre de personnes de**

**Accordé  
4\*  
4**

Identification du meublé	
Dénomination commerciale, le cas échéant	Gite Tiflet
Adresse du meublé	151 route d'Amou
Code postal	64300
Ville	AMOUE
Numéro de classement*	06404064-64135-21-0004


Identification du loueur	
Nom	STAATH et SIMON
Prénom	Romy et Mathieu
Adresse	151 route d'Amou
Code postal	64300
Ville	BONNUT
Pays	France
Téléphone	06.99.69.66.60
e-mail	gite.tiflet@gmail.com

Identification du mandataire (le cas échéant)	
Nom	-
Prénom	-
Raison sociale	-
Adresse	-
Code postal	-
Ville	-
Téléphone	-
e-mail	-

Le classement est délivré pour cinq ans jusqu'au 01/02/26  
Fait à : Le :  
Monein 02/02/21

Timbre de l'organisme évaluateur

Nom et signature du représentant de l'organisme évaluateur

<p><b>OFFICE DE TOURISME COEUR DE BEARN</b> 58, rue du commerce - 64360 MONEIN Tél. 05 59 12 30 40 - Fax 05 59 21 25 49 E-mail : contact@coeurdebearn.com www.coeurdebearn.com</p>	<p><b>Delphine VALLART, Directrice</b></p> 
--	---

Avertissement : Au terme de l'article D. 324-4 du code du tourisme, le loueur ou son mandataire dispose d'un délai de quinze jours à réception de la présente proposition pour refuser le classement. A l'expiration de ce délai et en l'absence de refus, le classement est acquis.

\* 4 chiffres, rang de classement par l'organisme, le Xème meublé classé par l'organisme dans l'année